

AFFAIRE N° 10. - Autorisation de passer un marché de gré à gré avec
la SOCIETE SHELL DE LA REUNION pour fourniture d'essence et de gas-oil en 1969.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer un marché de gré à gré d'un montant de 4 480 000 Frs avec la SOCIETE SHELL DE LA REUNION pour la fourniture de :

- 80 000 litres d'essence à 37,20 Frs le litre ;
- 80 000 litres de gas-oil à 18,80 Frs le litre.

Les crédits sont prévus au Budget Supplémentaire de 1969 aux Chapitres 932 - 936 et 942 - Article 603.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé

Saint-Denis, le 7 janvier 1970

Pour le Maire

Le Secrétaire Général

Signé : Ph. Kessler

Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières

Signé : Ch. Verqueau